



HAL
open science

Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02037006

HAL Id: hceres-02037006

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037006v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne – UEVE.

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007901

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry-Val-d'Essonne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Double diplôme avec Anglia Ruskin University : BA *English language*-Licence *LEA*.

Présentation de la mention

La licence de *Langues étrangères appliquées* (LEA) propose une formation basée sur la maîtrise de deux langues étrangères (anglais, et une autre langue à choisir entre l'allemand et l'espagnol) et sur l'acquisition de compétences permettant l'utilisation de ces langues dans des contextes professionnels. Une troisième langue est également étudiée à partir de la première année au rythme de 18 heures de travaux dirigés par semestre. L'enseignement des langues est complété par d'autres enseignements en français, en informatique, en économie, en culture scientifique et en culture d'entreprise. Des cours portant sur la culture et la civilisation des pays où sont pratiquées les langues enseignées permettent aux étudiants d'aborder les langues dans une perspective de dialogue interculturel. Les cours de langues sont orientés à partir de la deuxième année vers les langues de spécialité, à la fois scientifique et économique, avec une attention particulière portée à la traduction audiovisuelle. La spécialisation audiovisuelle est renforcée en troisième année par des cours sur l'image numérique et la pratique du cinéma. Depuis 2009, le nombre d'inscrits en première année dépasse 200 (251 inscrits pour l'année 2012-2013), mais le taux de réussite en L1 reste assez faible. En 2012 il y avait 100 inscrits en deuxième année et 63 en troisième année. La licence *LEA* permet des poursuites d'études dans des masters de *Langues étrangères appliquées* (à l'Université d'Evry ou dans d'autres établissements) ou dans d'autres disciplines compatibles avec des études de langue, comme le journalisme, la communication, la traduction-interprétariat, l'ingénierie web multilingue, l'enseignement. Ces diverses poursuites d'études peuvent amener à exercer une grande variété de métiers comme la traduction, l'interprétariat, le tourisme, le journalisme, la documentation, les métiers de la communication, les métiers du son et de l'image, l'ingénierie multilingue et l'enseignement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Langues étrangères appliquées* est structurée de façon à permettre aux étudiants d'acquérir des compétences en langues applicables dans une assez large palette de professions, avec une orientation spécifique vers l'utilisation des langues dans le monde de l'audiovisuel. Des enseignements d'informatique, en plus de préparer les étudiants pour le C2i, leur permettent de s'initier à l'utilisation des outils informatiques pour la traduction et dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Certains enseignements sont disponibles sous forme numérique sur DOKEOS et MOODLE, un point très positif pour une formation dans laquelle les étudiants doivent maîtriser des outils informatiques. La formation est bien pensée en termes d'acquisition de compétences et de connaissances dans les domaines des langues et civilisations étrangères, bien que la description des enseignements ne permette pas de vérifier que toutes les compétences mentionnées, en particulier l'interprétariat et la traduction simultanée, soient réellement acquises. Si la structure de la licence semble bien adaptée à la maîtrise progressive de deux (voire trois) langues appliquées à des contextes professionnels, elle offre peu de possibilités de réorientation ou même d'ouverture vers d'autres domaines. Le poids des enseignements de langue, en particulier en première année (24 ECTS sur un total de 30 au premier semestre de L1) paraît disproportionné, même si les objectifs de la formation sont définis en termes de traduction spécialisée. La polyvalence est l'un des atouts majeurs des diplômés de *LEA* ; c'est dommage de ne pas assurer une ouverture plus grande. La part des cours magistraux, en particulier en première année, est également lourde (126 heures contre 108 heures de travaux dirigés) pour une formation en langues, en particulier compte tenu des taux de réussite faibles (30 % en moyenne selon l'année). On peut s'interroger sur l'utilité d'un enseignement du français en cours magistral, en particulier en première année. De façon générale, l'absence dans le dossier d'explications concernant le contenu des cours ne facilite pas la compréhension des choix qui ont été faits par l'équipe pédagogique.

Un système d'enseignants référents a été mis en place, avec un tutorat assuré par des étudiants de master sélectionnés par les enseignants, pour assurer le suivi des étudiants et proposer une aide à ceux qui rencontrent des difficultés. La nature contractuelle du tutorat (l'étudiant étant obligé de s'engager par écrit pour attester de son engagement à suivre le tutorat conseillé) témoigne du sérieux du système. Il est cependant regrettable que la mention ne fournisse pas de détails sur l'efficacité du dispositif, car le taux d'abandon reste de presque 20 % en première année. Des possibilités de réorientation à la fin du premier semestre vers d'autres filières (*Administration économique et sociale, Droit, Sociologie, Histoire*) sont mentionnées, mais il n'y a pas d'informations concernant les choix faits réellement par les étudiants. Les possibilités de réorientations vers des licences professionnelles après la deuxième année ne sont pas évoquées. Plusieurs dispositifs permettant une mobilité internationale sont cités (ERASMUS avec l'Espagne, ANGLIA avec l'Angleterre, SOCRATES, MICERFA (USA), CREPUQ (Canada)), ce qui démontre les efforts faits par le département pour permettre une mobilité. Cependant, le nombre effectif de départs n'est pas indiqué dans le dossier, ce qui ne permet pas de mesurer le taux de mobilité dans une formation pour laquelle l'expérience de vie dans un pays étranger constitue un élément-clé de la réussite et de l'insertion.

L'insertion professionnelle est préparée dès la première année au travers d'entretiens avec les enseignants référents, ce qui explique le choix de placer les cours de PPP (projet personnel professionnel) en deuxième année. Le stage obligatoire de six semaines à effectuer pendant le deuxième semestre de L3 constitue un élément important de la préparation à l'insertion. La présence d'un cours de « connaissance de l'entreprise » au deuxième semestre de L2 complète le dispositif de préparation à la vie professionnelle. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans un master de *Langues étrangères appliquées* à l'UEVE dont la spécialité *Langues et images* est en parfaite cohérence avec l'orientation de la licence. Ils peuvent également se diriger vers d'autres masters en *LEA* ou dans des domaines proches, mais il y a peu de précisions sur ces possibilités ou les choix effectués par les étudiants diplômés. D'après les statistiques fournies par l'établissement, le taux de poursuite en master se situe entre 27 et 35 %, un chiffre relativement bas qui demanderait à être commenté. L'absence d'informations précises sur les poursuites d'études des étudiants diplômés et leur insertion dans le monde professionnel rend difficile une appréciation de l'adéquation de la formation avec les objectifs professionnels annoncés sur la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Il n'y a aucune information sur le devenir des diplômés qui ne poursuivent pas leurs études.

L'équipe de formation est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et de vacataires. Il n'y a pas d'indications concernant l'intervention de professionnels, alors que ce type d'intervention est important dans une filière avec une orientation professionnelle marquée. Une évaluation des enseignements est faite par les étudiants à la fin de chaque semestre au travers d'un questionnaire anonyme ; ses résultats sont transmis aux enseignants. Des réunions sont organisées régulièrement entre les enseignants et le directeur de département, mais les étudiants ne semblent pas être représentés dans ces réunions ; il n'y a pas non plus de représentant du monde professionnel. Il n'y a donc pas de véritable conseil de perfectionnement, élément pourtant réglementaire. Le manque d'informations dans le dossier rend difficile une appréciation du fonctionnement de l'équipe et des efforts

faits pour connaître la population étudiante, pour mener des actions de valorisation et pour faire évoluer la mention en fonction d'un suivi des diplômés et des étudiants qui quittent la formation sans diplôme. La formation présentée semble incorporer des modifications envisagées depuis la dernière évaluation, ce qui explique l'absence de remarques concernant les perspectives d'une évolution future.

- Points forts :

- Une professionnalisation progressive orientée vers des objectifs précis.
- Un bon dispositif d'aide à la réussite et de remise à niveau malgré des résultats apparemment modestes.
- Une formation dans l'ensemble bien pensée, qui tient compte de l'évolution du monde professionnel par l'introduction d'une troisième langue.

- Points faibles :

- L'absence d'informations concernant la composition de la population étudiante et le devenir des étudiants diplômés et non diplômés.
- L'absence d'une politique volontariste de mobilité internationale avec des chiffres à l'appui.
- Un manque de visibilité du lien avec le monde professionnel, en particulier à travers la présence d'intervenants extérieurs.
- L'absence d'un véritable conseil de perfectionnement.
- Déséquilibre assez marqué entre les enseignements de langue et les complémentaires/fondamentaux surtout en première année et un pourcentage trop élevé de cours magistraux, en particulier en S1.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un suivi des étudiants pour améliorer les taux de réussite en première année, mais également pour connaître le devenir des étudiants diplômés et non diplômés, et disposer d'informations précises sur la mobilité internationale. Compte tenu de la nature de la formation, la mobilité internationale devrait constituer une priorité forte de la mention. La création d'un conseil de perfectionnement avec la présence de professionnels pourrait permettre d'assurer l'adéquation de la formation avec les besoins du monde professionnel. Dans cette même perspective, il conviendrait éventuellement de repenser le rapport entre les enseignements de langue et les enseignements complémentaires/fondamentaux, surtout en première année, pour ouvrir plus de possibilités de réorientation. Il serait utile d'introduire plus de travaux dirigés en première année et envisager la mise en place de travaux dirigés d'expression en français. Une description plus explicite des contenus des enseignements rendrait la formation plus attirante pour les étudiants et faciliterait leur insertion par une information claire à l'attention de leurs futurs employeurs.



Observations de l'établissement



Evry, le 29 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences vague E
Réf AERES : S3LI150007901

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence mention « langues étrangères appliquées ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



**Bd François Mitterrand
91025 Evry Cedex
Tél. 01 69 47 70 00/78 00
Fax. 01 69 47 70 07**

EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES – VAGUE E

Observations	
Domaine	Arts, lettres, langues
Mention	Langues Etrangères Appliquées
Demande n°	S3LI150007901
Responsable de mention	Stéphanie Genty

Nous vous remercions pour l'analyse approfondie de notre dossier.

Nous prenons acte des recommandations qui y sont portées et ne manquerons pas de les suivre afin d'orienter au mieux notre travail.

Néanmoins, nous tenons à apporter certaines précisions qui nous semblent utiles.

- Les informations chiffrées concernant la composition de la population étudiante et le devenir des étudiants diplômés et non diplômés constituent effectivement un point sur lequel nous devons travailler. La mise en place d'un conseil de perfectionnement va nous permettre de nous améliorer sur cet aspect. Avec des données centralisées au niveau du département et non plus uniquement auprès des services de la scolarité, nous serons sans doute plus au fait et aurons la possibilité d'œuvrer dans le sens recommandé.
- Tout d'abord, sur la première page du document pdf, dans la rubrique « Périmètre de la formation », « Diplôme conjoint avec un établissement étranger : » il faut ajouter le double diplôme avec Anglia Ruskin University : BA English Language-Licence LEA

Concernant le nombre de départs ces dernières années en Licence LEA, il se situe entre 25 et 30 départs annuels, toutes formes de mobilité confondues :

ANNEE	MICEFA (USA)	CREPUQ (Canada)	ERASMUS (Espagne : Malaga et Alcalá)	CIEP (Assistant de français)	Fulbright (Assistant de français)	Anglia Ruskin University (double diplôme)	Stage à l'étranger
2010-11	2 (Louisiane, Californie)	0	1	5	2	15	2
2011-12	1 (Californie)	0	2	6	0	14	0
2012-13	0	1	8	7	1	4	1
2013-14	1 (Californie)	0	6	4	0	0	5
2014-15	0	0	7	8	0	9	?

ANNEE	Total départs études	Total départs assistants de français/stages	Total départs année
2010-11	18	7/ 2	34
2011-12	17	6/ 0	23
2012-13	13	8/ 1	22
2013-14	7	4/5	16
2014-15	16	8/ ?	24+ ?

Observations : L'Université d'Evry n'a que 2 places annuelles aux Etats-Unis avec l'organisme MICEFA. C'est souvent un étudiant LEA, voire deux, sélectionné(s). Nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour convaincre la MICEFA de nous attribuer un ou deux places de plus, mais le problème est le peu d'attractivité de notre campus pour les étudiants américains. Ces derniers préfèrent être à Paris intra-muros, ce qui nous est défavorable. Le CREPUQ est très sélectif et la demande faible de la part de nos étudiants. Par contre, les départs vers l'Espagne avec ERASMUS sont en constante augmentation, tout comme les départs avec le CIEP comme assistant de français (vers le Royaume Uni, la Nouvelle Zélande, l'Allemagne, l'Autriche et l'Amérique du sud- Colombie et Mexique). Quant à notre convention avec Anglia Ruskin University, nous avons connu une chute importante avec la hausse des frais de scolarité en Angleterre (9700€ aujourd'hui au lieu de 3500€ autrefois), mais cette année nous avons réussi à recruter 9 étudiants qui auront recours au prêt proposé par le gouvernement britannique, ainsi qu'à l'aide à la mobilité, pour financer leur année de L3 à Cambridge.

Nous avons une politique volontariste de mobilité étudiante : chaque automne, en octobre ou novembre, nous organisons une grande réunion sur la mobilité destinée à tous les étudiants en LEA (de L1 à M2) où nous présentons toutes les formes de mobilité. Une collègue du Service des Relations internationales y participe afin d'expliquer les formes d'aide qui existent et la procédure pour y accéder. Nous avons rédigé un guide qui est disponible en ligne sur la plateforme DOKEOS. Deux correspondants RI aident les étudiants à monter leur projet et une commission mobilité se réunit début avril pour étudier et classer les demandes vers les différentes destinations. Nous travaillons actuellement sur un projet de double diplôme avec une université mexicaine située à Puebla (Benemérita Universidad Autonoma de Puebla), un établissement public. Nous devons pouvoir envoyer des étudiants de Licence suivre un cursus dans cette université courant 2014-15.

- Si le lien avec le monde professionnel n'est pas flagrant dans le dossier, c'est tout simplement parce qu'au moment de la rédaction de ce dernier nous ne savions pas encore qui seraient nos intervenants extérieurs. Aujourd'hui, avec le recul nécessaire sur la question, nous pouvons apporter les éléments de façon plus fiable qu'ils ne l'auraient été auparavant.

Nous indiquons que parmi nos enseignants d'allemand, une est traductrice à l'Assemblée Nationale. Elle assure des cours sur toute la licence. L'enseignante d'italien proposant des cours de niveau 1 est employée auprès de différents organismes privés de formation pour adultes. Elle intervient également sur l'ensemble de la licence.

Des professionnels du monde de l'entreprise, affiliés notamment au Régime Social des Indépendants, interviennent en licence 2 pour assurer le module « Connaissance de l'entreprise ».

L'école de cinéma Georges Méliès située à Orly, avec laquelle nous avons signé un partenariat met à notre disposition des enseignants dispensant des cours en lien avec l'image. Ainsi, cette année, deux intervenants ont proposé des cours de « Pratiques du cinéma » et « Artisans de l'image animée » en licence 3. Par ailleurs, un réalisateur, écrivain, scénariste, producteur de télévision et de cinéma et professeur de cinéma à Gênes, à Milan et en Grèce et à la FAMU de Prague assure l'enseignement « Ecriture et création cinématographique » en Licence 3.

Afin de préparer la pré-professionnalisation (stage en entreprise) en licence 3, les étudiants sont invités à se présenter à la Plateforme d'accès à l'emploi de l'université, mise en place afin de donner accès aux offres de stages et d'emplois. Ils ont également la possibilité de s'inscrire aux différents ateliers (CV, lettre de motivation).

- Nous sommes conscients du volume important d'enseignements en cours magistraux en S1. Toutefois, notre capacité d'accueil en licence 1 étant de 250 étudiants, nous pouvons difficilement envisager davantage de travaux dirigés. En effet, nous avons veillé à respecter les directives ministérielles concernant la « nouvelle licence » préconisant entre autres, un volume d'enseignements à hauteur de 1500 heures sur les trois années. Les différents paramètres (effectifs importants, nombre d'heures d'enseignements par étudiant fixé à 1500, dotation horaire en baisse constante) rendent difficilement conciliables toutes les données. La seule issue –qui certes ne nous donne pas entière satisfaction- est encore celle offerte par la formule du cours magistral.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez aux présentes informations.